

Bretagne, Côtes-d'Armor
Rostrenen
47 rue René Le Magorec

Lycée professionnel Rosa Parks, 47 rue René Le Magorec (Rostrenen)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22133446

Date de l'enquête initiale : 2018

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine des lycées de Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée

Précision sur la dénomination : Lycée professionnel

Destinations successives : édifice scolaire

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

Un CET implanté dans une ville moyenne du centre Bretagne.

La décision de créer un collège d'enseignement technique à Rostrenen, au cœur du centre-ouest Bretagne, résulte d'un choix d'aménagement. Était en balance, avec le collège, l'implantation d'une structure de santé. En 1962, la commune se positionne pour obtenir un CET. En 1964, le ministère de l'Éducation nationale choisit l'architecte brestois Jean de Jaegher. La première pierre est posée en 1966. L'établissement ouvre à la rentrée 1967 mais n'est achevé qu'en 1968.

L'évolution vitale de l'offre de formation permet la survie de l'établissement.

Il propose notamment des formations en secrétariat et aux métiers de l'automobile. Des formations cohérentes dans les années 1960. Elles semblent en effet devoir répondre à une forte demande, avec l'implantation des usines Citroën à Rennes et, plus généralement, la croissance du parc de véhicules dans le pays. Mais les élèves s'inscrivent rarement à Rostrenen et ces formations ferment une à une, entre 1981 et 2004. Ce contexte fait craindre la fermeture de l'établissement à la fin des années 1990. Le lycée et ses équipes s'adaptent en proposant des formations en lien avec les besoins nouveaux dans les domaines de la petite enfance, des soins à la personne, de la sécurité ou de la restauration. Il prépare aussi bien à des CAP qu'à des BEP, ces derniers étant par la suite remplacés par des bacs professionnels.

Le lycée professionnel Rosa Parks aujourd'hui

Le CET, devenu lycée professionnel, conserve, jusqu'en 2012, le nom de "lycée de Rostrenen". Il prend alors le nom de Rosa Parks, figure de la lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis. Depuis 2008, il est labellisé : "Lycée des métiers de la sécurité et des services à la personne". Il accueille, en 2018-2019, 364 élèves dont 272 internes, preuve de son attractivité, malgré son implantation dans une petite ville du centre Bretagne.

Le bâti a peu évolué depuis l'origine.

Le changement le plus notable en termes d'évolution du bâti concerne le gymnase. C'est un élément important du plan masse de 1964, un des trois bâtiments qui entourent la cour des garçons. La ville décide, au cours des années 1990, de dissocier le gymnase de l'établissement. Ce dernier reste municipal au moment du transfert de propriété à la Région, en 1985. La parcelle de la cour des garçons, également conservée par la commune, est aujourd'hui un parking.

En 2018, commence une réhabilitation thermique, qui modifie l'aspect extérieur des façades. Les ateliers ont dû être restructurés pour s'adapter à l'évolution des formations.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1968 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean De Jaegher (architecte, attribution par source)

Description

Un lycée implanté dans une petite ville du centre Bretagne

Le lycée Rosa Parks est implanté dans une commune de 3000 habitants, chef-lieu d'un canton rural du sud-ouest des Côtes-d'Armor, en plein centre-ouest Bretagne. Il est situé en limite d'urbanisation, à la sortie sud-est de la ville, le long de la RD 31, en direction de la commune de Silfiac (56). Son environnement est constitué de bois, au sud et à l'est, et de maisons individuelles, à l'ouest et au nord.

Un plan masse organisé autour de deux cours et trois plateaux.

Deux cours, positionnées selon un axe nord-sud, et trois plateaux, dans le sens de la pente, d'ouest en est, structurent le plan masse de l'établissement implanté aujourd'hui sur 4,13 ha.

Au sud, quatre bâtiments entourent une première cour de plus de 5500 m² : le bâtiment A (accueil, administration, logements), au sud, le bâtiment E (actuel internat des garçons, salles de classe), à l'ouest, le bâtiment C (externat), au nord et le bâtiment B (restauration) à l'est. Le plateau central étant celui de l'administration, de la partie goudronnée de la cour et de l'externat.

Une deuxième cour, située dans l'axe de la première, au nord, au-delà de l'externat (C), était bordée de ce dernier, d'un internat (aujourd'hui, celui des filles), à l'est, et d'un gymnase, au nord-est. Elle fait aujourd'hui partie de la parcelle conservée par la commune, avec le gymnase, lors du transfert de propriété à la Région. C'est un parking. Le lycée ne possède donc plus qu'une seule cour.

Les ateliers sous sheds sont implantés sur le plateau le plus bas, à l'arrière du gymnase, au nord-est de la parcelle.

L'affectation actuelle des internats entre filles et garçons est l'inverse de celle présentée sur le plan masse d'origine.

Une architecture scolaire des trente glorieuses

Cinq des six bâtiments, à l'exception des ateliers, sont des barres caractéristiques de l'architecture scolaire des années 1960 : plan rectangulaire, structure poteaux poutres en béton armé, trame de 1,75 m, toitures-terrasses. Elle sont de hauteur modeste : R+2 pour l'administration et les internats, R+1 pour l'externat et le bâtiment de la restauration scolaire. L'externat et les internats sont desservis par des couloirs centraux et des escaliers situés aux extrémités des barres.

L'architecture du restaurant, comme celle de l'administration, utilise le vocabulaire des pilotis, pour ménager des préaux et placer l'étage ou les étages comme en lévitation. Elle confère une touche résolument moderne à l'ensemble. L'architecte, Jean de Jaegher, a également utilisé les formes de l'encorbellement sur la façade nord de l'externat, afin de rompre quelque peu la linéarité et l'uniformité des façades.

Selon une formule largement répandue, les ateliers sous sheds se déploient derrière une barre de plan rectangulaire, d'un seul niveau, à toit-terrasse, recevant des pièces pouvant servir à la classe ou au stockage. La surface sous sheds a été vidée de ses machines industrielles. C'est aujourd'hui un vaste plateau utilisé pour les formations aux métiers de la sécurité.

La décoration du lycée : une sculpture, une peinture murale (Rosa Parks)

La décoration au titre du 1% est une œuvre de Morice Lipsi (1898-1986) "sculpture spatiale" de 2,90 x 3,15 m, en granite bleu de Lanhélin (35). Le sculpteur, de renommée internationale, l'a réalisée en 1974 (voir en annexe le lien vers le site du musée Lipsi). Cet artiste, qui a évolué progressivement du figuratif vers l'abstraction, est reconnu comme l'un des maîtres de la sculpture monumentale en taille directe, sans croquis préalable ni modèle. Il a également conçu la décoration du lycée Le Dantec de Lannion : "Dialogue de la tangente et de la verticale".

Une peinture murale représentant Rosa Parks a été réalisée après que le lycée a été baptisé du nom de cette figure emblématique du refus de la ségrégation aux États-Unis.

De nombreuses peintures d'élèves complètent cette décoration.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture, bitume

Type(s) de couverture :

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région (Code : 0220186H)

Un CET devenu lycée professionnel, implanté dans une petite ville du centre Bretagne

Le lycée professionnel Rosa Parks de Rostrenen est, à l'origine, un collège d'enseignement technique (CET) implanté dans une petite commune du centre Bretagne, en 1967. Il est ainsi emblématique d'une politique volontariste d'aménagement du territoire.

Afin de survivre, il a dû s'adapter et proposer des formations attractives, au-delà même des frontières régionales, notamment dans le domaine de la sécurité, ainsi que des formations en prise sur les besoins des familles à domicile, dans un contexte de vieillissement démographique marqué en milieu rural.

Son plan masse et son architecture, dus à l'architecte brestois Jean De Jaegher, sont caractéristiques des lycées des trente glorieuses. Le lycée est composé pour l'essentiel de "barres scolaires" implantées sur une parcelle de taille généreuse.

En conservant le **gymnase** et la parcelle recevant l'une des cours, lors du transfert de propriété à la Région, la commune est à l'origine du changement le plus notable par rapport au programme d'origine : la transformation d'une cour en parking.

Références documentaires

Documents figurés

- **1% décoration département 22. Sous dossier "Collège d'enseignement technique. Rostrenen.**
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682. *1% décoration département 22. Sous dossier "Collège d'enseignement technique. Rostrenen, 1970-1974*
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682
- **Vues aériennes Heurtier du CET en 1967 et 1968**
Musée de Bretagne (Rennes) : M0212_AG-971-37-11660-2-U ; M0212_AG-971-37-12698-2-U ; M0212_AG-971-37-12699-2-U. Heurtier, *Vues aériennes du CET*, 1967 et 1968
Musée de Bretagne (Rennes) : M0212_AG-971-37-11660-2-U ; M0212_AG-971-37-12698-2-U ; M0212_AG-971-37-12699-2-U

Bibliographie

- **Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine**
BRANCHEREAU, Jean-Pierre, CROIX, Alain, GUYVARC'H, Didier, PANFILI, Didier. *Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 656 p.

Liens web

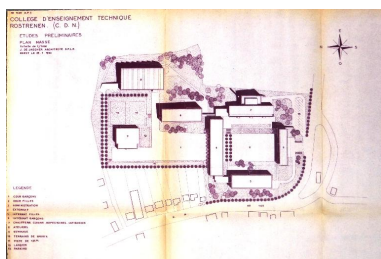
- Site officiel du lycée professionnel Rosa Parks : <http://www.lp-rosaparks-rostrenen.ac-rennes.fr/>
- Biographie de Morice Lipsi (site internet du musée Lipsi) : http://www.musee-lipsi.com/Lipsibio_12.pdf

Annexe 1

ROSTRENNEN_LYCEE PROFESSIONNEL_PLAN-Topo

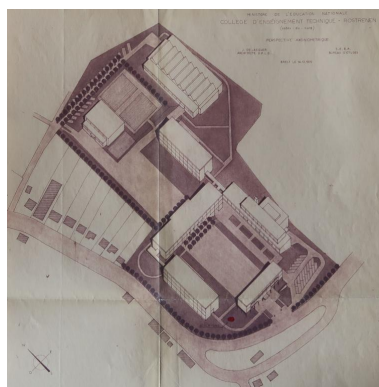
[Lien PDF](#)

Illustrations

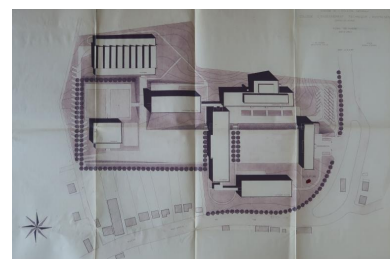


Plan masse, 1964. On note la présence de deux cours, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, et l'intégration d'un gymnase au programme d'ensemble.
Phot. Philippe Bonnet

IVR53_20162206647NUCA



Collège d'enseignement technique de Rostrenen. Perspective axonométrique. 14 décembre 1970. En rouge, l'emplacement projeté

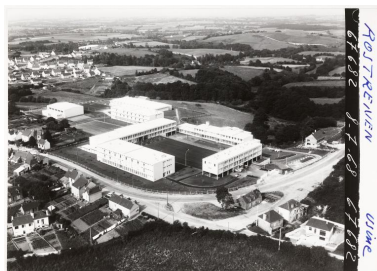


Collège d'enseignement technique de Rostrenen. Plan de masse. 14 décembre 1970. En rouge, l'emplacement projeté de la décoration au titre du 1% artistique.
Jean de Jaegher, architecte.
Autr. Jean de Jaegher
IVR53_20222205006A0

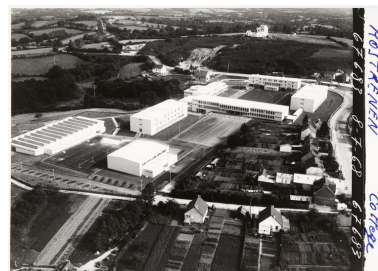
de la décoration au titre du 1%
 artistique. Jean de Jaegher, architecte.
 Autr. Jean de Jaegher
 IVR53_2022205005A2



Vue aérienne prise du nord-ouest, 13 juin 1967. Au premier plan, le gymnase est en cours de construction. Le CET est quasiment près à recevoir ses premiers élèves. Jean de Jaegher, architecte.
 Phot. Heurtier
 IVR53_2022205007NUC



Vue aérienne prise du sud-ouest, le 8 juillet 1968.
 Jean de Jaegher, architecte.
 Phot. Heurtier
 IVR53_2022205008NUC



Vue aérienne prise du nord-ouest, le 8 juillet 1968.
 Jean de Jaegher, architecte.
 Phot. Heurtier
 IVR53_2022205009NUC



Vue aérienne oblique prise du sud. Vers 1970.
 IVR53_2022205004NUC



Vue aérienne prise du nord-est vers le sud-ouest.
 Phot. Panoramic Bretagne
 IVR53_20192205731NUCA



Vue aérienne oblique prise du sud-ouest vers le nord-est. Au premier plan, à droite, l'entrée principale.
 Phot. Panoramic Bretagne
 IVR53_20192205730NUCA



Vue d'ensemble, bâtiments C (externat), B (restauration) et cour, prise du bâtiment E (internat de garçons).
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205716NUCA



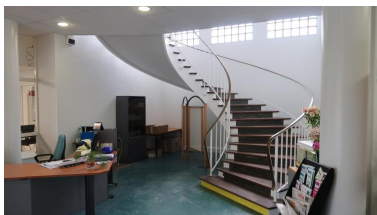
Bâtiment A (administration, logements...), façade nord, Jean De Jaegher, architecte, 1967.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205712NUCA



Bâtiment A (administration, logements...), façade nord : vue de détail sur la partie centrale (noter les trois trames de pavés de verre qui éclairent l'escalier).
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205713NUCA



Façade ouest du bâtiment A (administration et logements), les pilotis dégagent un préau au rez-de-chaussée. Au premier plan, sculpture de Morice Lispi (1975).



L'accueil et son escalier.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205707NUCA



Façade ouest du bâtiment B (restauration, CDI...).
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205714NUCA

Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205710NUCA



Bâtiment B (restauration), façade est.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205726NUCA



Bâtiment C, façade nord,
 détail de la partie centrale :
 le CDI en encorbellement.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205720NUCA



Façade est du bâtiment E (internat
 de garçons et salles de classe).
 Au premier plan, la vaste cour.
 Au rez-de-chaussée, le foyer
 ouvre sur une terrasse aménagée
 (tables de ping-pong, bancs...)
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205715NUCA



Façade nord du bâtiment
 B (restauration, entrée) et
 façade est du bâtiment C.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205727NUCA



Façade sud du bâtiment C (externat).
 Au premier plan, la vaste cour.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205711NUCA



Pignon nord du bâtiment E
 (internat des garçons et salles de
 classe), en cours de réhabilitation
 thermique (19/06/2018).
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205717NUCA



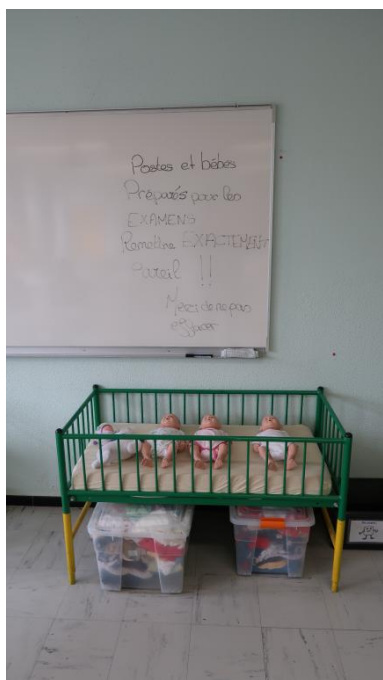
Bâtiment C (externat), façade
 nord. Prévu pour être la "cour des
 garçons", l'espace au premier plan
 est désormais un parking municipal.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205721NUCA



Façade nord du bâtiment C (externat),
 vue prise de l'est. L'architecte
 utilise la déclivité pour créer
 un préau traversant, donnant
 accès au réfectoire et à la cour..
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205722NUCA



Atelier services à la personne.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205718NUCA



Atelier service à la personne :
 petite enfance. Disposition
 spéciale pour les examens.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205729NUCA



Ateliers, vue intérieure. Initialement
 prévus pour les formations liées à
 l'industrie automobile, les vastes
 espaces servent désormais aux
 formations aux métiers de la sécurité.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205724NUCA



Sculpture de Morice Lipsi
 (1898-1986), 1974 (1% artistique) :
 "sculpture spatiale", 2,90 x 3,15 m,
 en granite bleu de Lanhélin (35).
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205709NUCA



Bâtiment F (ateliers), façade
 ouest et toiture à sheds
 (vue prise du bâtiment C).
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205723NUCA



Espace de rangement des
 équipements nécessaires
 aux équipements de sapeur-
 pompier (métiers de la sécurité).
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205725NUCA



L'abri à bicyclettes.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205708NUCA



Première pierre portant date :
 "1966". Le CET ouvre en
 1967 et est achevé en 1968.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205728NUCA



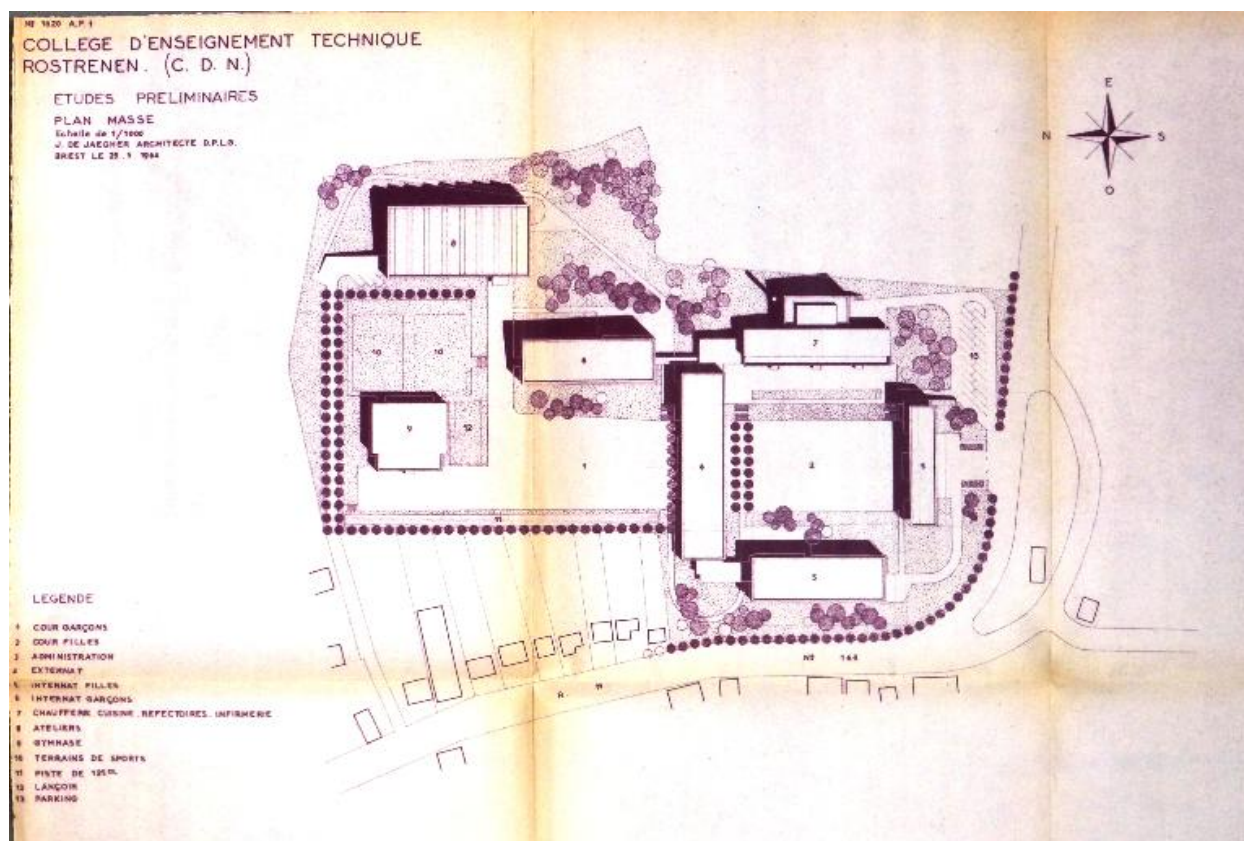
Peinture murale : "Rosa Parks".
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20192205719NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

La décoration au titre du 1% artistique du Lycée professionnel Rosa Parks (Rostrenen) (IM22025093) Bretagne, Côtes-d'Armor, Rostrenen, 47 rue René Le Magorec

Auteur(s) du dossier : Thierry Goyet
Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Plan masse, 1964. On note la présence de deux cours, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, et l'intégration d'un gymnase au programme d'ensemble.

Référence du document reproduit :

- **Plan masse**
 AC Brest : 21 S. Plan masse. J. De Jaegher, 1964.
 Archives municipales et communautaires de Brest : 21 S

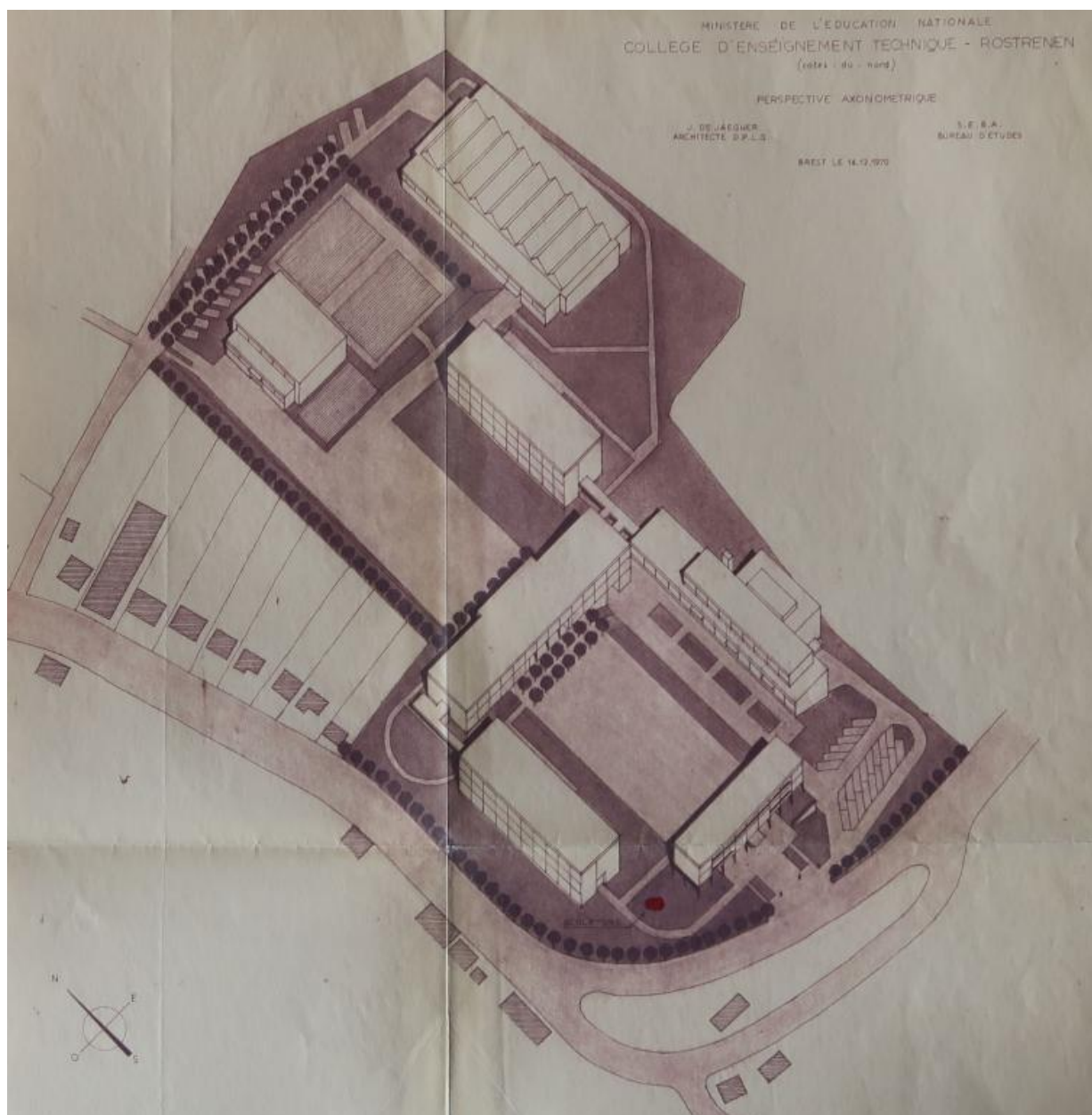
IVR53_20162206647NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Bonnet

Date de prise de vue : 2016

(c) Archives municipales de Brest

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Collège d'enseignement technique de Rostrenen. Perspective axonométrique. 14 décembre 1970. En rouge, l'emplacement projeté de la décoration au titre du 1% artistique. Jean de Jaegher, architecte.

Référence du document reproduit :

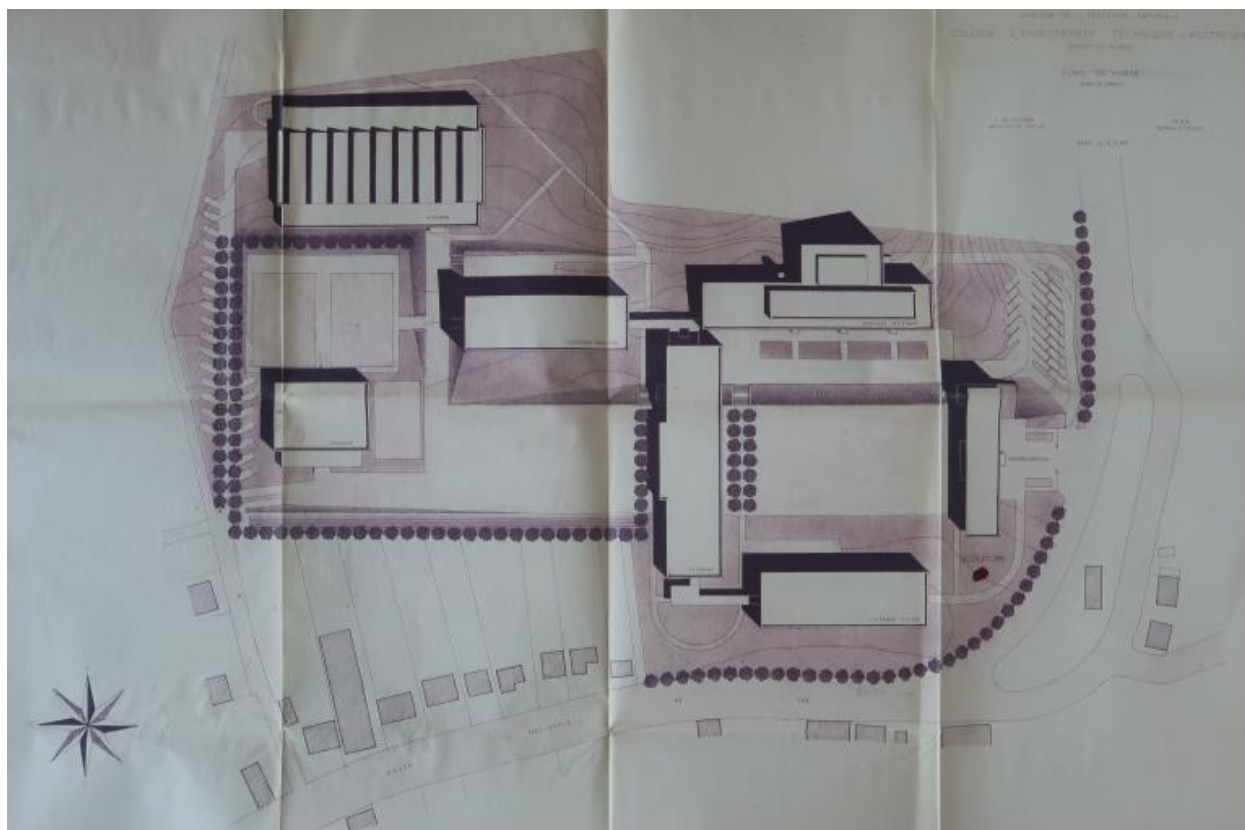
- **1% décoration département 22. Sous dossier "Collège d'enseignant technique. Rostrenen.**
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682. *1% décoration département 22. Sous dossier "Collège d'enseignant technique. Rostrenen, 1970-1974*
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682

IVR53_20222205005A2

Auteur du document reproduit : Jean de Jaegher

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Collège d'enseignement technique de Rostrenen. Plan de masse. 14 décembre 1970. En rouge, l'emplacement projeté de la décoration au titre du 1% artistique. Jean de Jaegher, architecte.

Référence du document reproduit :

- **1% décoration département 22. Sous dossier "Collège d'enseignant technique. Rostrenen.**
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682. *1% décoration département 22. Sous dossier "Collège d'enseignant technique. Rostrenen, 1970-1974*
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682

IVR53_20222205006A0

Auteur du document reproduit : Jean de Jaegher

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne prise du nord-ouest, 13 juin 1967. Au premier plan, le gymnase est en cours de construction. Le CET est quasiment près à recevoir ses premiers élèves. Jean de Jaegher, architecte.

Référence du document reproduit :

- **Vues aériennes Heurtier du CET en 1967 et 1968**

Musée de Bretagne (Rennes) : M0212_AG-971-37-11660-2-U ; M0212_AG-971-37-12698-2-U ;
M0212_AG-971-37-12699-2-U. Heurtier, *Vues aériennes du CET*, 1967 et 1968

Musée de Bretagne (Rennes) : M0212_AG-971-37-11660-2-U ; M0212_AG-971-37-12698-2-U ;
M0212_AG-971-37-12699-2-U

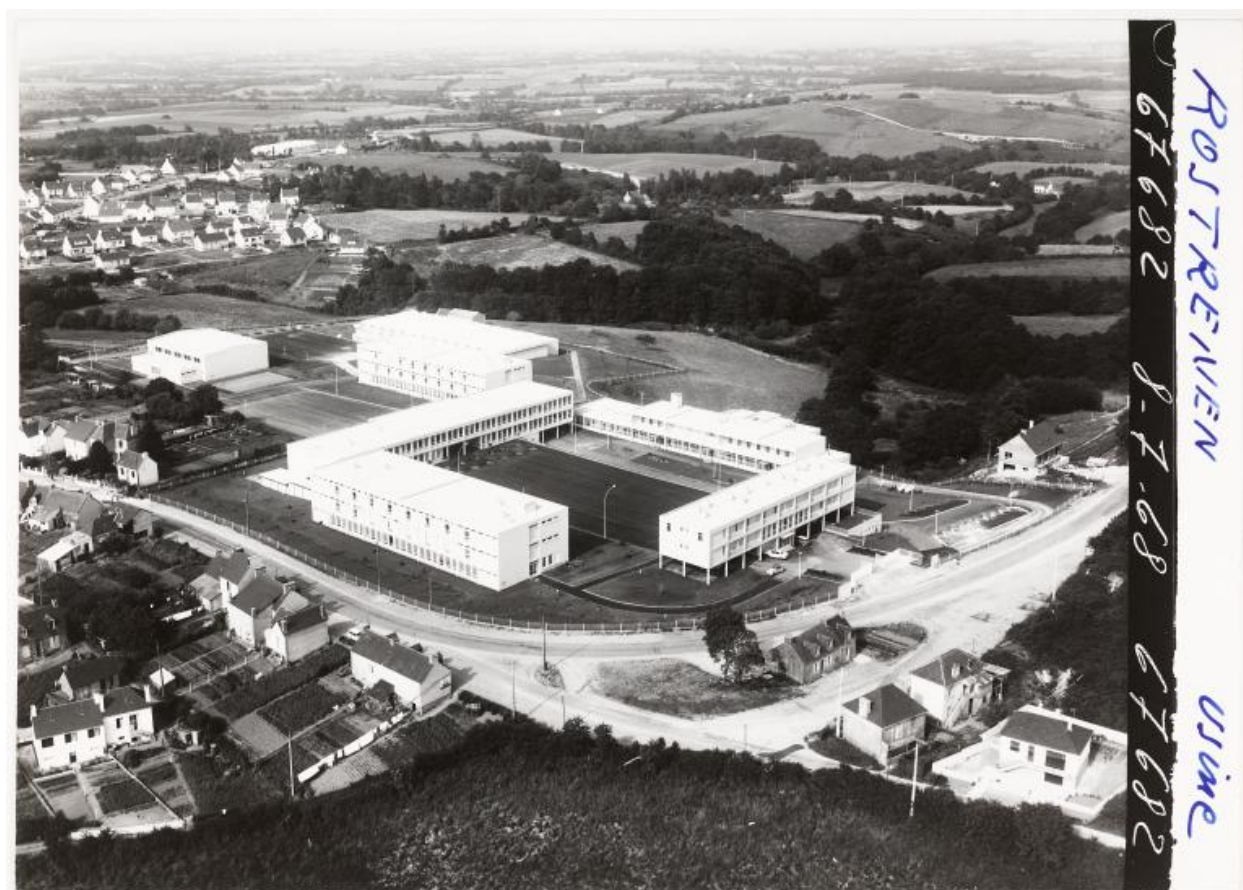
IVR53_20222205007NUC

Auteur de l'illustration : Heurtier

Date de prise de vue : 1967

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne prise du sud-ouest, le 8 juillet 1968. Jean de Jaegher, architecte.

Référence du document reproduit :

- **Vues aériennes Heurtier du CET en 1967 et 1968**

Musée de Bretagne (Rennes) : M0212_AG-971-37-11660-2-U ; M0212_AG-971-37-12698-2-U ;
M0212_AG-971-37-12699-2-U. Heurtier, *Vues aériennes du CET*, 1967 et 1968

Musée de Bretagne (Rennes) : M0212_AG-971-37-11660-2-U ; M0212_AG-971-37-12698-2-U ;
M0212_AG-971-37-12699-2-U

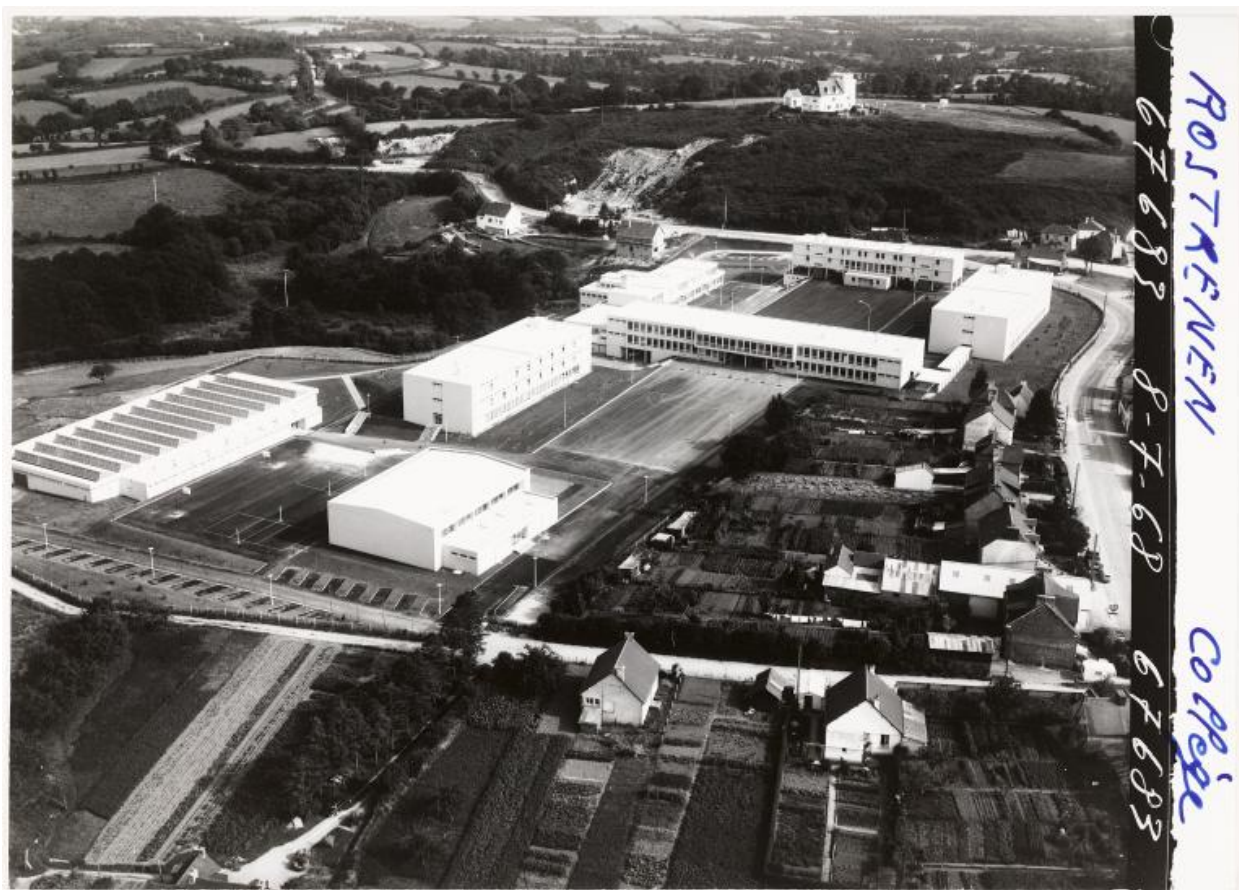
IVR53_20222205008NUC

Auteur de l'illustration : Heurtier

Date de prise de vue : 1967

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne prise du nord-ouest, le 8 juillet 1968. Jean de Jaegher, architecte.

Référence du document reproduit :

- **Vues aériennes Heurtier du CET en 1967 et 1968**

Musée de Bretagne (Rennes) : M0212_AG-971-37-11660-2-U ; M0212_AG-971-37-12698-2-U ;
M0212_AG-971-37-12699-2-U. Heurtier, *Vues aériennes du CET*, 1967 et 1968

Musée de Bretagne (Rennes) : M0212_AG-971-37-11660-2-U ; M0212_AG-971-37-12698-2-U ;
M0212_AG-971-37-12699-2-U

IVR53_20222205009NUC

Auteur de l'illustration : Heurtier

Date de prise de vue : 1967

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique prise du sud. Vers 1970.

Référence du document reproduit :

- **1% décoration département 22. Sous dossier "Collège d'enseignement technique. Rostrenen.**
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682. *1% décoration département 22. Sous dossier "Collège d'enseignement technique. Rostrenen, 1970-1974*
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682

IVR53_20222205004NUC

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne prise du nord-est vers le sud-ouest.

IVR53_20192205731NUCA

Auteur de l'illustration : Panoramic Bretagne

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique prise du sud-ouest vers le nord-est. Au premier plan, à droite, l'entrée principale.

IVR53_20192205730NUCA

Auteur de l'illustration : Panoramic Bretagne

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble, bâtiments C (externat), B (restauration) et cour, prise du bâtiment E (internat de garçons).

IVR53_20192205716NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A (administration, logements...), façade nord, Jean De Jaegher, architecte, 1967.

IVR53_20192205712NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A (administration, logements...), façade nord : vue de détail sur la partie centrale (noter les trois trames de pavés de verre qui éclairent l'escalier.

IVR53_20192205713NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade ouest du bâtiment A (administration et logements), les pilotis dégagent un préau au rez-de-chaussée. Au premier plan, sculpture de Morice Lispi (1975).

IVR53_20192205710NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'accueil et son escalier.

IVR53_20192205707NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade ouest du bâtiment B (restauration, CDI...).

IVR53_20192205714NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B (restauration), façade est.

IVR53_20192205726NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade nord du bâtiment B (restauration, entrée) et façade est du bâtiment C.

IVR53_20192205727NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C (externat), façade nord. Prévu pour être la "cour des garçons", l'espace au premier plan est désormais un parking municipal.

IVR53_20192205721NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C, façade nord, détail de la partie centrale : le CDI en encorbellement.

IVR53_20192205720NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud du bâtiment C (externat). Au premier plan, la vaste cour.

IVR53_20192205711NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade nord du bâtiment C (externat), vue prise de l'est. L'architecte utilise la déclivité pour créer un préau traversant, donnant accès au réfectoire et à la cour..

IVR53_20192205722NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est du bâtiment E (internat de garçons et salles de classe). Au premier plan, la vaste cour. Au rez-de-chaussée, le foyer ouvre sur une terrasse aménagée (tables de ping-pong, bancs...).

IVR53_20192205715NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pignon nord du bâtiment E (internat des garçons et salles de classe), en cours de réhabilitation thermique (19/06/2018).

IVR53_20192205717NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Atelier services à la personne.

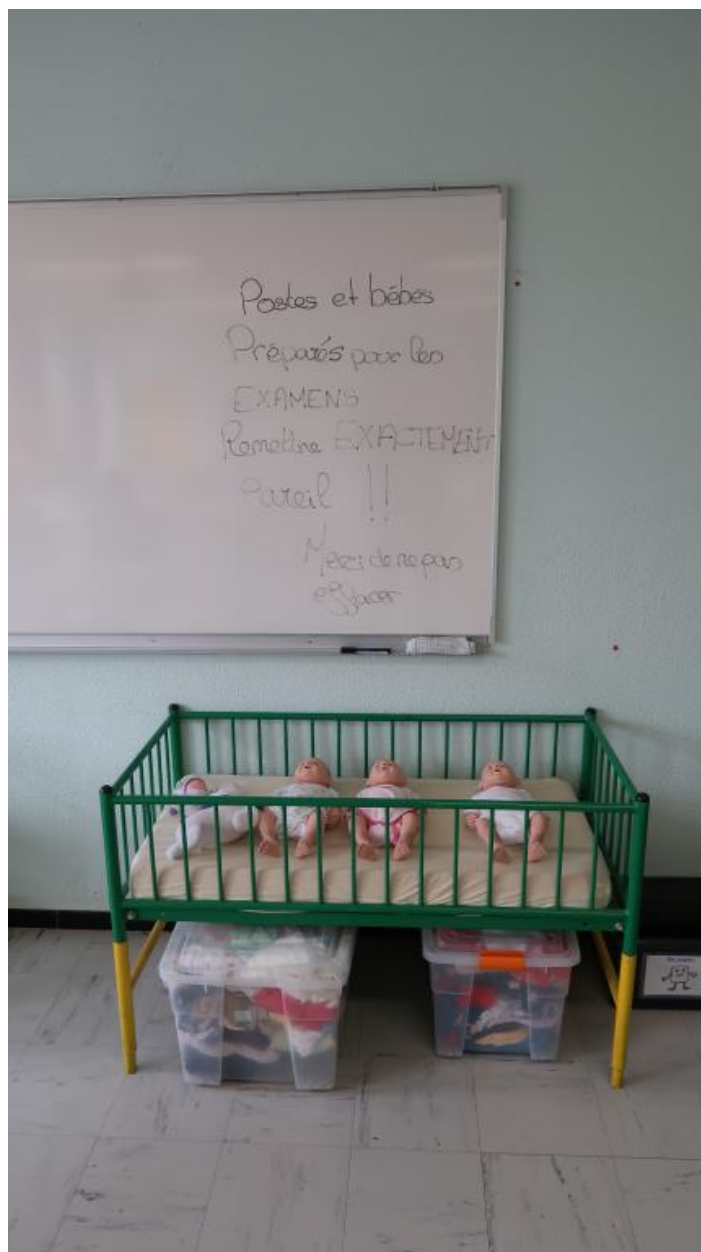
IVR53_20192205718NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Atelier service à la personne : petite enfance. Disposition spéciale pour les examens.

IVR53_20192205729NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment F (ateliers), façade ouest et toiture à sheds (vue prise du bâtiment C).

IVR53_20192205723NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Espace de rangement des équipements nécessaires aux équipements de sapeur-pompier (métiers de la sécurité).

IVR53_20192205725NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ateliers, vue intérieure. Initialement prévus pour les formations liées à l'industrie automobile, les vastes espaces servent désormais aux formations aux métiers de la sécurité.

IVR53_20192205724NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'abri à bicyclettes.

IVR53_20192205708NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Première pierre portant date : "1966". Le CET ouvre en 1967 et est achevé en 1968.

IVR53_20192205728NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sculpture de Morice Lipsi (1898-1986), 1974 (1% artistique) : "sculpture spatiale", 2,90 x 3,15 m, en granite bleu de Lanhélin (35).

IVR53_20192205709NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Peinture murale : "Rosa Parks".

IVR53_20192205719NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation